

Direction départementale des territoires et de la mer

Service Prévention, Éducation aux Risques et Gestion de Crise Bureau Sécurité Routière, Transports Exceptionnels

Affaire suivie par : Nathalie Godillon

Tél: 02 76 78 34 43

Mel: nathalie.godillon@seine-maritime.gouv.fr

Rouen, le 1 5 OCT. 2024

Le préfet de la région de Normandie préfet de la Seine-Maritime

à

Destinataires in fine

<u>Objet</u>: Appel à projets dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2025 P.J. : Note cadre (annexe 1) – modèle de convention (annexe 2)

La sécurité routière est une grande cause nationale et une priorité de l'État dans le département de la Seine-Maritime.

Le bilan provisoire de l'année 2024 illustre le tribut humain induit par l'insécurité routière en Seine-Maritime. Avec 44 victimes décédées à fin septembre, le nombre de tués est déjà supérieur à celui de l'ensemble de l'année 2023 (41 tués).

S'agissant de l'année 2023, dernière année disponible, le nombre d'accidents corporels et de blessés est en augmentation, avec 790 accidents corporels et plus de 1011 blessés. Les usagers vulnérables restent surreprésentés dans les accidents mortels avec 22 victimes décédées : 8 piétons, deux cyclistes, deux trottinettistes et 10 utilisateurs d'un deux-roues motorisés. Tous modes de déplacement confondus, les hommes restent majoritairement représentés qu'ils soient victimes d'accidents (37 tués sur les 41 victimes décédées) ou présumés responsables.

Le comportement des usagers de la route est souvent à l'origine des accidents avec pour principaux facteurs la vitesse excessive, les produits psychoactifs et le non-respect de la réglementation. Ainsi, pour réduire l'accidentalité routière, il nous faut modifier durablement le comportement des usagers de la route.

La mobilisation de l'ensemble des partenaires est nécessaire afin de lutter contre l'insécurité routière. Le Document Général d'Orientations (DGO) 2023-2027 fixe les enjeux prioritaires pour le département :

- Les deux roues-motorisés ;
- Les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs);
- Les nouveaux modes de mobilité dite « douces » (vélo y compris à assistance électrique, engin de déplacement personnel motorisés et marche) ;

1/4

• Le risque routier professionnel.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever BP 76001, 76032 ROUEN Cedex Tél : 02 76 78 32 00

Mél : ddtm-speric@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi)

8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

L'appel à projets 2025 du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), est l'outil d'animation, de communication et de moyens de lutte contre l'insécurité routière. Il a pour objectif de soutenir les acteurs locaux pour mener des actions en faveur de la sécurité routière et de leur apporter des aides pour le montage des dispositifs de prévention.

Le PDASR joue un rôle essentiel dans la politique de sécurité routière du gouvernement, pour nous permettre de « vivre, ensemble » sur la route. Je vous invite, dès à présent, à me faire part de vos propositions d'actions avec demande de financement avant le 1^{er} février 2025 (délai de rigueur), via la démarche simplifiée que vous trouverez sur le site internet départemental de l'État (<u>site internet de l'Etat en Seine-Maritime</u>)

Les principaux éléments relatifs aux modalités de traitement de la demande de financement sont fixés par la note cadre (annexe 1), jointe à la présente. Une priorité sera notamment donnée aux enjeux précédemment mentionnés et aux dossiers innovants s'agissant des mesures, d'actions ou de public cible.

L'équipe de la coordination sécurité routière est disponible (<u>ddtm-speric-bsrte@seine-maritime.gouv.fr</u> ou 02 76 78 34 45) pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider dans l'élaboration de vos actions. Il est également possible de mettre à votre disposition des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), ainsi qu'une aide matérielle. Les demandes seront traitées au fil de l'eau.

Je sais pouvoir compter sur votre implication déterminante dans la lutte contre l'insécurité routière en Seine-Maritime, et vous remercie par avance pour votre contribution.

Pour le préfet et par délégation Le sous-préfet, directeur de cabinet

Clément VIVÈ

Mél: ddtm-speric@seine-maritime.gouv.fr

2/4

Liste des destinataires

I – Membres du pôle de compétences État + services Etat

Monsieur le sous-préfet du Havre

Madame la sous-préfète de Dieppe

Monsieur le directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la seine-Maritime

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer

Monsieur le président du conseil départemental de la Seine-Maritime

Monsieur le directeur interdépartemental des routes nord-ouest

Monsieur le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-Maritime

Monsieur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Monsieur le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse

Madame la directrice régionale et départementale de la délégation régionale académique à la jeunesse et à l'engagement aux sports

Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique

Monsieur le directeur inter-régional de l'administration pénitentiaire

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime - D.A.S.E.N.

Madame la rectrice de la région Normandie, rectrice des académies de Caen et de Rouen, chancelière des universités

Monsieur le président de la CARSAT Normandie

Monsieur le président de l'université de Rouen

Monsieur le président de l'université du Havre

Madame le directeur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires

Madame le directeur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation

Monsieur. le procureur général près la cour d'appel de Rouen

Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Rouen

Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire de Dieppe

Monsieur le procureur de la République près le tribunal judiciaire du Havre

Monsieur le commandant de l'escadron départemental de sécurité routière

Monsieur le directeur de l'école nationale de police de Rouen - Oissel ENP

Monsieur le chef de la délégation des CRS de Normandie

Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours SDIS

Monsieur le directeur de la réglementation et des libertés publiques DRLP

Messieurs et Mesdames les chargés de mission sécurité routière CEREMA

Monsieur le directeur départemental du service pénitentiaire d'insertion et de probation

II - Collectivités

Monsieur le président du conseil régional Monsieur le représentant de l'association départementale des maires Présidents des communautés d'agglomération et de communes Maires des communes

IV – Associations

Association Rue de l'Avenir

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever BP 76001, 76032 ROUEN Cedex Tél : 02 76 78 32 00

Mél: ddtm-speric@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi) 8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi) Association corporative des étudiants en médecine de Rouen Association « les dragons vous ramènent »
Association A'VELO
Association SABINE
Automobile Club de l'Ouest
Mission locale du Pays de Caux Vallée de la Seine
Fédération française des Motards en Colère
INSER VOLANT
Association Prévention Routière
Le Bon Créneau
La Boussole
Association Prévention MAIF
A Roue Libre
AGIRabcd

V - Organismes consulaires et professionnels

Monsieur le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Fécamp Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Havre Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie de Bolbec Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie du Tréport Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie d'Elbeuf Monsieur le président de la chambre régionale de métiers Madame la présidente de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime Monsieur et Madame les représentants des auto-écoles Fédération Nationale des Transports Routiers Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

4/4

VI – Santé

SAMU de Rouen
SAMU du Havre
CHU de Rouen
Centre Hospitalier du Havre
Centre Hospitalier de Dieppe
La Passerelle – Centre de soins spécialisés en toxicomanie
ISTF (Interentreprises de Santé au Travail de Fécamp)

VII - Assurances

AXA Prévention
MACIF Prévention
MATMUT
MAAF
GROUPAMA
Mutualité de Seine-Maritime
MAE
GMF Assurances
MAIF Assurances

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever BP 76001, 76032 ROUEN Cedex Tél : 02 76 78 32 00

Mél : ddtm-speric@seine-maritime.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-16h30 (du lundi au jeudi) 8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)